

Aggregated results matching search criteria:1

Logo

1 - BD Carthage Guadeloupe / Plan d'eau

Abstract : Les plans d'eau désignent une étendue d'eau douce continentale de surface, libre stagnante, d'origine naturelle ou anthropique, de profondeur variable. Ils peuvent posséder des caractéristiques de stratification thermique. Le terme plan d'eau recouvre un certain nombre de situations communément appelées lacs, retenues, étangs, gravières, carrières ou marais. Les définitions rattachées à ces différentes situations sont nombreuses et font souvent référence à des usages : - Un lac est un plan d'eau situé dans une dépression naturelle où la durée de séjour des eaux et la profondeur sont suffisantes pour définir une zone pélagique et où s'établit, du printemps à l'automne, une stratification thermique stable. (réseau de bassin RMC) Masse d'eau continentale accumulée naturellement - suffisamment profond, il comporte généralement une stratification thermique stable (circulaire n°91-50 1991). - Une retenue est un plan d'eau artificiel à vocation spécifique : hydroélectricité, soutien des étiages, irrigation, alimentation en eau potable. Généralement ces plans d'eau sont caractérisés par une profondeur irrégulière, un niveau variable (marnage) et une masse d'eau homogène. (réseau de bassin RMC) Masse d'eau créée artificiellement par un barrage (dique) située ou non sur un cours d'eau. Peut avoir les caractéristiques de stratification thermique et de développement de la végétation s'apparentant à celle d'un lac ou d'un étang (circulaire n°91-50 1991). - Un étang est un plan d'eau d'origine naturelle ou artificielle, de faible profondeur sans stratification thermique stable. Il est alimenté essentiellement par son bassin pluvial. (réseau de bassin RMC) Masse d'eau continentale dont l'accumulation est parfois naturelle mais plus souvent artificielle. Dans la plupart des cas sa vocation première est ou a été piscicole. La faible profondeur ne permet pas de stratification thermique et rend possible un développement de la végétation fixée sur toute son étendue (circulaire n°91-50 1991). - Une gravière est un plan d'eau d'origine artificielle créé par extraction de granulats et alimenté essentiellement par la nappe phréatique. (réseau de bassin RMC) Masse d'eau créée par l'extraction de granulats dans la plaine alluviale d'un cours d'eau et alimentée principalement par la nappe alluviale (circulaire n°91-50 1991). - Une carrière est une exploitation d'extraction à ciel ouvert (Le petit Robert, 1992) - Un marais est un ensemble de milieux humides où la nappe d'eau stagnante superficielle est généralement peu profonde. (IFEN 2000) (MATE 2001). Au sens de la codification hydrographique, désigne un territoire sans relief significatif irrigué ou drainé par un réseau dense de canaux et/ou de bras et pouvant comporter des plans d'eau (circulaire n°91-50 1991). La mise en œuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau impose cependant une typologie des milieux basée sur des critères naturels. Il convient donc de ne pas faire référence aux usages dans les définitions des types de plans d'eau même si types et usages sont parfois liés. La typologie élaborée pour les masses d'eau de catégorie "plan d'eau" fait donc désormais référence. Un plan d'eau est identifié par son code hydrographique tel que défini dans le référentiel hydrographique et sa déclinaison cartographique BD Carthage. Tout plan doit donc être au préalable identifié dans le référentiel hydrographique. Ce code est constitué de la manière suivante : [4 premiers caractères la zone hydro correspondante si entièrement compris dans une zone ou code du sous secteur + "-" si plusieurs zones, ou code du secteur +'--' ou code de la région + '---'] + [numéro d'ordre sur 3 caractères] + [3, qui correspond au milieu plan d'eau] (source : Circulaire sur la codification hydrographique). Un plan d'eau est toujours représenté sous la forme d'un ou de plusieurs polygones saisies dans la BD Carthage. Un plan d'eau est situé sur une ou plusieurs communes. Plusieurs cas possibles : le plan d'eau est situé sur une et seule commune, le plan d'eau est situé sur plusieurs communes Généralement, il sera précisé l'hydroécorégion principale (en surface) de type 2 à laquelle appartient le plan d'eau. Un plan d'eau peut être associé à une masse d'eau ou aucune. Réciproquement, une masse d'eau peut être constituée d'un (cas général) ou plusieurs plan d'eau (cas particulier).

Keywords: politique de l'environnement, EAU DE SURFACE, Hydrographie, FRANCE, GUADELOUPE

Schema: iso19139

Unique identifier: a9712310-44f9-4ba2-9bad-f9fb251e1861

Metadata